

LES HTES - PYRÉNÉES



6 rue Eugène Ténot
65000 Tarbes

ILLUSTRÉES

8 novembre 2025
Prix : 0 Franc



UNE MAISON POUR L'HISTOIRE





ÉDITO



"Dès le premier jour de mon premier mandat de Président, j'ai su qu'il me faudrait doter les Archives départementales d'un nouveau siège. Elles méritaient une installation capable de répondre aux besoins des nouvelles techniques de conservation et d'assurer la sauvegarde et la protection des documents. C'est désormais chose faite.

Le chantier aura duré trois ans, dans les délais prévus et dans le respect de l'enveloppe financière estimée. Un grand merci donc aux architectes du cabinet IDOM, Iñaki Garai, Inés Lopez et leurs équipes qui ont coordonné la réalisation des travaux avec rigueur et créativité et à toutes les entreprises pour leur implication sans faille. Je veux également remercier les équipes des Archives départementales dirigées par François Giustiniani, qui ont assuré la continuité du service pendant cette période.

J'en suis d'autant plus heureux que le démarrage de ce chantier fut précédé de nombreuses discussions aussi techniques que politiques, bien souvent passionnées !

À l'origine de cette décision, il y avait d'abord une nécessité logistique : augmenter la surface dédiée à la conservation des documents. Restait ensuite à choisir le lieu.

Devions-nous pour cela aménager un simple espace de stockage utilitaire ? Construire, comme tant d'autres départements avant nous, un bâtiment flambant neuf ? Ou bien privilégier la rénovation d'un site nourri d'histoire ?

Cette dernière option avait la préférence des élus de l'Assemblée. Mais fallait-il encore faire un choix parmi les nombreux sites historiques que compte le territoire. Tous n'offrant pas la même capacité d'accueil, ni la même facilité d'aménagement ou les mêmes conditions d'accès pour le futur public.

Parmi toutes les options possibles, un site semblait présenter l'avantage d'être déjà la propriété du Département, d'être situé en cœur d'agglomération tarbaise, à proximité de la gare et des commerces du centre-ville : l'ancienne École normale des institutrices.

C'est finalement lui que l'Assemblée a décidé de retenir le 12 octobre 2018, avec l'assentiment de Mme l'architecte des Bâtiments de France.

Aujourd'hui c'est à vous, étudiants, chercheurs, amateurs d'histoire et simples curieux, d'en prendre possession. Doté de salles de conférences, de lecture et d'exposition, le nouveau bâtiment des Archives est désormais accessible à tous, car nous l'avons souhaité ouvert sur la ville.

Dès le 8 novembre prochain, à l'occasion d'une journée portes ouvertes et d'une exposition inédite, je vous invite à découvrir cette nouvelle Maison de l'histoire qui est désormais la vôtre. Je pense sincèrement que, tout comme moi, vous vous émerveillerez de ce lieu dans lequel, à présent, a rendez-vous l'avenir de notre mémoire. "

Michel PÉLIEU

Président du Département des Hautes-Pyrénées

LES MISSIONS DES ARCHIVES DÉPARTEMENTALES



COLLECTER

les documents administratifs (actes de naissance, documents notariés...) et privés (archives familiales, d'entreprise...), qui ont un rapport avec les Hautes-Pyrénées.

CONSERVER

les documents à l'abri de leurs ennemis naturels : l'humidité, la lumière, les bactéries et les mauvaises manipulations.



CLASSER

les archives par provenance et par période. Elles sont réparties dans plusieurs fonds : un fonds d'archive est l'ensemble de documents qui résulte de l'activité d'une personne physique ou morale.



COMMUNIQUER

Les Archives départementales sont ouvertes aux chercheurs comme au grand public. Les documents peuvent être consultés sur place en salle de lecture ou bien en ligne :





17,3 M€ HT coût du bâtiment
3,3 M€ HT : études et mobilier
4 M€ : contribution de l'État



1 500 m²
 de surface végétalisée



80 % des débris recyclés
 Ex : 3 900 tonnes de gravats transformés
 en matériaux de sous-couche routière



25 km
 linéaires de documents déménagés

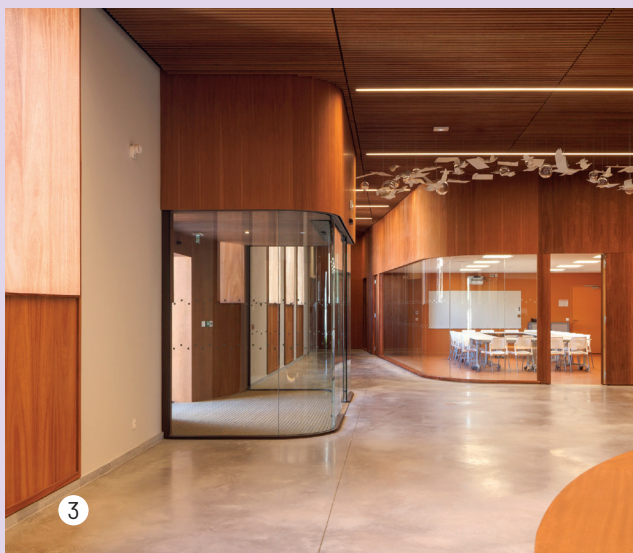
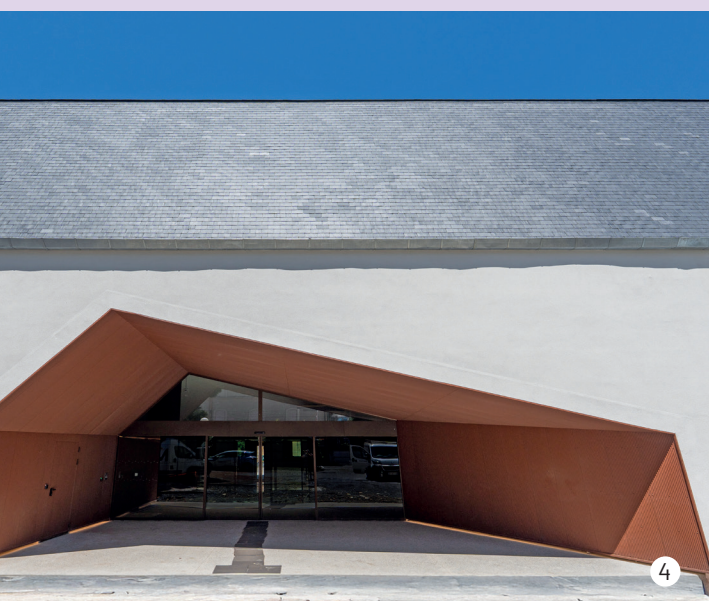


5 kWh de chaleur produits
 pour 1 kWh d'électricité consommé grâce à
 un système de géothermie



VOS NOUVELLES ARCHIVES EN AVANT-PREMIÈRE

1. Hall d'entrée
2. Coursive et œuvre de N. Charrié
3. Accueil et salle pédagogique
4. Accès par la rue G. Magnoac
5. Rayonnages mobiles
6. Salle de lecture
7. Escalier sous la verrière
8. Salle de conférences





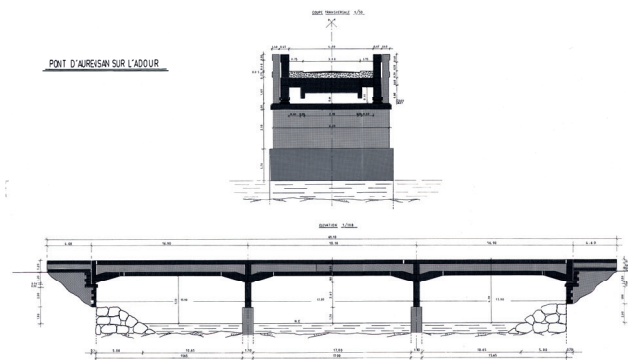
STÉPHANIE THABAUD DONADILLE Assistante à Maîtrise d'Ouvrage



Agence Départementale d'Accompagnement des Collectivités des Hautes-Pyrénées (ADAC 65)

"Au sein de l'ADAC 65, j'aide les communes à concrétiser leurs projets d'investissement. Il y a quelques mois, j'ai été sollicitée par les élus de la commune d'Aurensan pour la rénovation du pont de l'Adour. Problème : on ne disposait d'aucun plan, ni d'historique de l'ouvrage.

Avec l'autorisation de la commune, j'ai donc contacté les Archives départementales. Les services ont été très réactifs. Avec leur aide j'ai pu trouver les plans de construction du pont, dessinés sur un vieux papier-calque. Ils dataient de 1950. Cette trouvaille a permis à la commune d'optimiser considérablement la réalisation de son projet."



STÉPHANE ABADIE

Archéologue et docteur en histoire médiévale



"J'ai une formation universitaire en sigillographie héraldique : l'étude des sceaux et de leur signification. Je travaille donc régulièrement en lien avec les Archives, à titre de conseil pour les communes qui ont besoin de créer ou de vérifier leurs armoiries.

Beaucoup d'élus se fient à la célèbre publication de M. Védère qui, dans les années 60, a recensé l'ensemble des armoiries communales dans les Hautes-Pyrénées. On a découvert, plus tard, que la plupart des armoiries figurant dans son livre étaient historiquement inexactes, voire inventées !"

YOAN RUMEAU Maire d'Aventignan



Au lancement du site internet des Archives départementales, la commune d'Aventignan s'est portée volontaire pour faire numériser les délibérations du conseil municipal depuis sa création jusqu'en 1984.

Aujourd'hui, c'est un outil très utile au quotidien, qui permet à la fois aux habitants, au secrétariat de la mairie et aux élus de consulter une variété de documents communaux directement sur le site des Archives : délibérations, registres d'état civil, plans cadastraux, listes de recensement... C'est une série de documents très complète pour l'histoire et le quotidien de la commune !

Auparavant, nous avions repéré par hasard un document singulier mis en vente à l'étranger : trois des premières photographies des grottes de Gargas, un patrimoine important de la commune. Les Archives départementales en ont fait l'acquisition et en assurent aujourd'hui la conservation et la communication. Elles sont d'ailleurs présentées dans l'exposition inaugurale...

Le choix d'aménager les archives dans l'ancienne École normale reflète la volonté d'installer la mémoire du département au cœur de la cité, à portée du plus grand nombre. Cela me paraît essentiel.

Je crois que ce lieu, par ailleurs remarquable d'un point de vue architectural, sera une fierté pour les Haut-Pyrénéens."

GUILLAUME CASSOU

Professeur d'Histoire
Lycée Victor Duruy,
Bagnères-de-Bigorre



"Régulièrement, j'emmène mes classes aux Archives départementales.

Les élèves adorent ces sorties et sont à chaque fois impressionnés par la richesse des Archives !

J'ai entendu dire que le nouveau bâtiment était superbe, avec une grande salle de lecture qu'il me tarde de faire découvrir à mes classes. J'ai déjà programmé une visite en janvier !"

EXPOSITION

ARCHIVES DE VIES / VIES D'ARCHIVES

Du 17 novembre 2025 au 30 avril 2026

Du 17 novembre 2025 au 30 avril 2026, venez découvrir près de 100 objets issus de collections d'archives privées et publiques : documents rares, artefacts insolites, récits poignants... Autant de fragments de mémoires et tranches de vies individuelles qui, au fil du temps, ont façonné notre histoire collective.



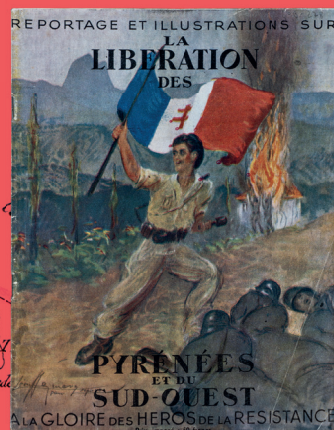
Affiche de la kermesse aux célibataires d'Esparros [1967]



Malette de beauté d'une dame [années 1920-1940]



Carticature du Stadoceste d'arbais [1914]



Reportage sur la libération des Pyrénées [1944]



Élévation de la façade sud de l'église de Pouzac [1558]

RESTAURATION TROIS ÉTOILES

A Tarbes depuis quelques mois déjà, le bâtiment des Archives départementales rue Eugène Ténôt attire irrésistiblement l'œil. Une étudiante ralentit son pas devant l'imposante arche de pierre, un homme laisse son regard vagabonder sur les toits en ardoises scintillantes...

Pourtant, seuls les plus curieux auront été témoins d'un spectacle pour le moins singulier, se déroulant derrière la grande baie vitrée du bâtiment est. Là, dans son nouvel atelier, Olivier s'affaire jour et nuit à un art dont il est maître : la restauration.



Une recette

à l'épreuve du temps

Vous l'aurez deviné, il ne s'agit pas de restauration culinaire, mais patrimoniale. Dans l'atelier où règne le calme en ce début d'après-midi, pas de marmite en ébullition mais une table chauffante avec contrôleur d'humidité ; pas de plan de travail en inox, mais un poste de reliure couvert de feuillets soigneusement classés ; pas de couteaux ni de presse-agrumes, mais une cisaille à carton et

une grande presse à livre en bois de chêne. Les rayons du soleil baignent l'atelier où équipements dernier cri et outillages anciens se côtoient en parfaite complémentarité.

Olivier est un autre type de restaurateur. Il raccommode, coud, relie, greffe, renforce, dore, recolle, entretient et protège les documents un peu trop usés par le temps. De la lettre écrite par Bernadette Soubirous à l'une de ses premières ferventes, au parchemin médiéval rédigé à l'encre sépia sur plusieurs peaux de bêtes cousues entre elles, il

n'est de document qui soit trop abîmé pour la main experte de celui qui exerce ce métier rare depuis plus de trente ans.

"Je suis restaurateur-reliure, pas faussaire ! Mon but n'est pas d'intervenir sur le contenu du document, mais de le faire durer, tout en laissant visible son parcours à travers les époques. Voilà la recette, si je puis dire, d'une restauration réussie !"
A la question du document qui lui aura donné le plus de fil à retordre, une étincelle traverse le regard de l'homme : *"Le terrier de Vic, sans l'ombre d'un doute."*



Mille feuilles et douze kilos

Il y a quelques années de cela, nous recevions un coup de fil du Maire de Vic-en-Bigorre. Il avait mis la main sur le terrier de sa commune, datant de 1634. Un terrier, avant la Révolution, désignait le registre où étaient consignées l'étendue et la valeur des propriétés pour calculer l'impôt foncier ; l'ancêtre de la matrice cadastrale !

"L'ouvrage était tout à fait délabré. Il avait notamment servi, pendant plusieurs années, de

support à une cafetière ! Mais surtout, il se présentait sous la forme d'un volume unique... de mille feuilles et douze kilos."

Après avoir reçu le devis d'un prestataire privé chiffrant la restauration au prix exorbitant de 26 000 €, M. le Maire décidait de contacter les Archives départementales en dernier recours. "François Giustiniani [directeur des Archives] m'a demandé si la restauration était possible, remémore Olivier. Je lui ai répondu oui, mais qu'elle durerait 7 mois". Et 7 mois elle dura.

Telle une vieille connaissance que l'on espère ne pas croiser, Olivier reconnut dès l'ouverture du colossal terrier les dégâts causés par l'utilisation d'une encre métallogallique.

"La pire des encres ! Nos ancêtres en étaient friands..." regrette-t-il. Composée de sulfate de fer et de noix de galle broyée, cette encre génère au fil du temps une réaction chimique qui la change... en acide sulfurique. "Le papier était perforé de toutes parts. J'ai pris la décision de renforcer la totalité de l'ouvrage en doublant les pages d'un papier japon 6 grammes, couleur crème".

Chaque page du monumental ouvrage fut soigneusement désassemblée, nettoyée, désacidifiée, séchée, renforcée et numérisée avant réassemblage.

Une fois superposées et cousues selon les mêmes procédés et avec les mêmes matériaux naturels utilisés

à l'époque, les pages ainsi rajeunies n'attendaient qu'une couverture. "Et là, impossible de trouver une peau à la bonne dimension. Elles étaient toutes trop petites ! J'aurais pu utiliser de la vachette, mais la couverture originale était en cuir de veau. Après quelques coups de fil à des amis peaussiers, j'ai finalement trouvé mon bonheur."

Au total, cette restauration aura consommé pas moins de 14 litres de colle et près de 500 m² de papier japon. Aujourd'hui, l'ouvrage peut être consulté sur internet ou à la demande en salle de lecture rue Eugène Ténat.



Le terrier de Vic.

Les écrits que ses pages abritent étaient, à leur rédaction au XVII^e siècle, de simples actes administratifs. La conservation de cet ouvrage à travers les époques nous permet aujourd'hui d'entreouvrir une fenêtre, parmi tant d'autres, sur la manière dont vivaient nos ancêtres. La préservation et la transmission de ces fragments de mémoire nous rappellent à tous que, face à l'ineffable écoulement d'un sablier, la connaissance, elle, demeure intemporelle.



1796

Création des Archives départementales

Peu après la Révolution française, la loi du 5 brumaire an V (26 octobre 1796) « ordonne la réunion dans les chefs-lieux de département, de tous les titres et papiers dépendant des dépôts appartenant à la République »



1808

Incendie de la préfecture des Hautes-Pyrénées

La préfecture des Hautes-Pyrénées a subi un incendie dans la nuit du 2 au 3 décembre 1808 durant laquelle de nombreux documents d'archives ont été détruits. Les archives de la période révolutionnaire ont été particulièrement impactées, générant ainsi d'importantes lacunes dans les fonds de l'état civil.



1937

Ouverture du bâtiment des Archives départementales rue des Ursulines

Le bâtiment des Archives, conçu par l'architecte départemental Raoul Fourcaud, est alors un des tout premiers en France entièrement dédié à la conservation des archives. Avec son style moderne, sa géométrie épurée et sa structure métallique innovante inspirée des gratte-ciels, il symbolise la modernité au service de la mémoire.



2018

Lancement du projet de déménagement des Archives départementales

Lors de l'Assemblée plénière du 12 octobre 2018, la décision est prise de reconstruire le bâtiment des Archives départementales rue Eugène Ténot à Tarbes, dans l'ancienne École normale.





|
2025
|

Inauguration des Archives départementales rue Eugène Ténot

Ouverture au public à partir du 8 novembre
2025.

Les travaux d'aménagement extérieurs se
poursuivent jusqu'en 2026.



LA TRAVERSÉE DU TEMPS

Nathalie Charrié artiste céramiste

Un jury d'experts et d'élus, présidé par Pascale Péraldi, Vice-Présidente du Département en charge des bâtiments, a retenu l'œuvre de Nathalie Charrié pour intégrer le nouveau bâtiment des Archives.

"Une envolée d'oiseaux, accompagnée de feuilles en céramique et de bulles de verre traverse le bâtiment pour s'élever en spirale jusqu'au ciel.

Symbole de la mémoire qu'abritent les archives, cette installation évoque l'identité du territoire haut-pyrénéen. Sur les feuilles en céramique sont inscrites les cotes des documents conservés dans le lieu. Les oiseaux : grues cendrées, grands tétras, tichodromes échelettes, élanions blancs ou gypaète barbu, qu'ils soient endémiques ou migrants, évoquent la diversité des territoires du département."



Groupe Nos territoires en commun

**NOS ARCHIVES
DEPARTEMENTALES, UN
PATRIMOINE PRÉSERVÉ, UN
SERVICE PUBLIC MODERNISÉ**

Les nouvelles archives départementales rue Eugène Ténor qui accueillent le séminaire national des archives de France cet automne sont un trésor pour tous.

Elles incarnent la mémoire collective de notre territoire.

Elles permettent de pérenniser les moyens dédiés à la restauration des documents souvent fragilisés par le temps et de conserver dans de bonnes conditions des documents divers ce qui est un enjeu de transmission pour notre présent et notre futur.

Nous saluons le choix judicieux, pertinent et visionnaire du lieu de ces archives situées sur le bâtiment de l'ancienne école normale au cœur de notre chef-lieu.

Les archives ne sont pas qu'un dépôt de papiers jaunies, elles sont l'empreinte de nos vies, de nos espoirs, de nos engagements, de l'âme de nos territoires.

A nous de les rendre vivantes, accessibles et utiles pour tous.

« Les archives sont la mémoire de l'avenir » (Pierre Nora historien et académicien français).



*Vos Conseillers départementaux :
Geneviève QUERTAIMONT et
Jean-Michel SÉGNERÉ - Moyen Adour
David LARRAZABAL et
Laurence ANCIEN - Tarbes 3*

Groupe Passionnément Hautes-Pyrénées radicalement solidaires

« UN PEUPLE SANS MÉMOIRE EST UN PEUPLE SANS AVENIR »

Avec cette phrase aux allures de proverbe, Aimé Césaire souligne l'importance de la mémoire dans la construction identitaire et culturelle d'une société. Il nous rappelle aussi que si la mémoire est un trésor à partager c'est aussi une arme qui peut être manipulée et révisée, jusqu'à conduire à l'incompréhension et la haine de l'autre.

L'Histoire, c'est à la fois la grande, celle qui a fait la société libre et démocratique dans laquelle nous vivons. A l'heure d'une nouvelle montée des nationalismes, des hommes forts et des tensions géopolitiques, se souvenir est plus qu'un devoir c'est une précaution...vitale pour notre avenir en commun.

L'Histoire, c'est également celle d'un territoire comme le nôtre. Se souvenir des crues centennales, c'est éviter des aménagements dangereux ; se souvenir des Lies et Passeries - accords multiséculaires entre communautés pyrénéennes - c'est démontrer qu'il existe toujours des solutions de paix durable, pour peu que l'on prenne le temps d'échanger.

Pour écrire l'Histoire, il faut des historiens aux têtes bien faites mais aussi des archives, les plus exhaustives possibles. C'est cette mission de conservation

Groupe Socialistes et Apparentés

LA DÉCENTRALISATION RESSORT DES ARCHIVES

L'actualité politique ressemble parfois à une série télévisée, et la chute du gouvernement BAYROU suivie de la nomination précipitée de Sébastien LECORNU pourrait parfaitement s'inscrire dans un scénario. Pendant que les épisodes s'enchaînent à Paris, les territoires continuent de vivre et d'agir malgré la crainte de devoir faire face à une paralysie budgétaire.

Le nouveau Premier Ministre promet un grand acte de décentralisation qui doit clarifier les compétences et redonner de la liberté aux collectivités territoriales. Cette ambition importante et nécessaire, ne sera crédible que si elle s'accompagne de moyens financiers adaptés. Depuis des années, l'État confie aux Départements de nouvelles responsabilités tout en leur imposant des restrictions budgétaires étouffantes. Cet environnement empêche les collectivités de travailler efficacement tellement la réalité vécue sur le terrain est différente des discours nationaux, alors que la vie quotidienne des Français se déroule principalement au sein des territoires et non dans des ministères paralysés.

Dans notre département des Hautes-Pyrénées, l'achèvement du bâtiment des Archives départementales prouve qu'un projet peut aboutir malgré les contraintes. Mais ce type de réussite ne doit pas rester isolé. D'autres chantiers doivent voir le jour, et ils ne pourront se faire qu'avec un soutien transparent et constant de l'État. Les Départements souhaitent uniquement disposer des ressources nécessaires pour mettre en œuvre des politiques publiques permettant d'améliorer concrètement la vie des citoyens.

À suivre...

*Vos Conseillers départementaux :
Joëlle ABADIE – Vallée de l'Arros et des Baïses
Maryse BEYRIÉ – Neste-Aure-Louron
Marie-Paule BARON et Yannick BOUBÉE - Aureilhan*

UN BÂTIMENT DES ARCHIVES RÉNOVÉ À TARBES

Les premières archives apparaissent avec l'invention de l'écriture.

Par exemple au Moyen Âge les archives se déplacent dans les monastères, les chancelleries royales, seigneuriales et ecclésiastiques (servent de preuves des droits de propriété, des privilèges et des traités).

Mais la notion de conservation patrimoniale est encore secondaire.

La révolution française va changer la fonction des archives : elle va devenir bien national accessible au public.

Au XIX^e siècle elles deviennent des outils scientifiques.

Le XX^e siècle va voir l'explosion documentaire puis numérique.

Aujourd'hui les enjeux majeurs tournent autour de la mémoire numérique, la problématique de la conservation électronique et l'accès à cette mémoire.

En effet le XXI^e siècle est soumis aux défis du numérique qui dématérialise les documents et pose le problème crucial de la qualité durable de l'archivage électronique. En définitive les archives ont trois grandes fonctions :

- assurer la continuité de l'Etat sous toutes ses formes et notamment départementales,
- garantir la transparence et la légitimité des actes,
- historique et mémorielle c'est-à-dire témoigner du passé et servir de base à la recherche scientifique.

Tels sont les enjeux et biens d'autres sur les archives modernes que représente le bâtiment rénové à Tarbes qui accueillera en novembre le séminaire annuel des Archives de France : une fierté pour nos élus Tarbais !

*Vos Conseillers départementaux :
Virginie SIANI-WEMBOU et Frédéric LAVAL -
Tarbes 1*

*Andrée DOUBRERE et Gilles CRASPAY -
Tarbes 2*

et de mise à disposition au public que nous assurons grâce à la nouvelle maison de l'histoire et des patrimoines. Chantier phare de cette mandature, nous avons voulu le meilleur pour ce service public très utilisé quand une personne est à la recherche d'un document administratif (urbanisme, cartes grises, successions...). Il s'agit également d'en faire un lieu vivant au cœur de la ville préfectorale avec des expositions et des temps d'échanges.

Et quel meilleur symbole pour tout cela que d'avoir sauvegardé l'ancienne école normale des jeunes filles ; lieu emblématique de la transmission des savoirs et de l'éducation de celles qui furent, elles-aussi, des hussards de la République !

Vos Conseillers départementaux :

Louis ARMARY, Marc BÉGORRE, Pierre BRAU-NOGUÉ, Maryse CARRÈRE, Nicole DARRIEUTORT, Nicolas DATAS-TAPIE, Evelyne LABORDE, Isabelle LAFOURCADE, Laurent LAGES (Président), Monique LAMON, Thierry LAVIT, Michel PÉLIEU, Pascale PÉRALDI, Stéphane PEYRAS, Marie PLANE, Bernard POUBLAN, Marie-Françoise PRUGENT, Frédéric RÉ, Véronique THIRAULT, Bernard VERDIER

Groupe Communiste

DES MOYENS POUR LES COLLECTIVITÉS

Il ne se passe plus un jour en France sans qu'un maire ne démissionne. Entre 2008 et 2026, au cours des trois derniers mandats municipaux, le nombre moyen de démissions annuelles de maires a été multiplié par quatre, passant de 129 à 417 par an, avec un pic en 2023 qui a enregistré 613 démissions. Cette situation illustre la fragilité croissante de la fonction et les difficultés à l'exercer.

Au-delà des raisons personnelles, comme l'âge ou des problèmes individuels rencontrés par les élus, d'autres facteurs structurels entrent en jeu : la baisse des dotations de l'État, les obstacles de plus en plus nombreux pour obtenir des subventions, ce qui freine considérablement la réalisation des projets indispensables pour les habitants.

Cela traduit une réelle colère que le gouvernement aurait tout intérêt à entendre. Aujourd'hui, nous craignons que les économies annoncées ne viennent encore affaiblir les capacités d'investissement des collectivités territoriales, qui représentent pourtant 70 % de l'investissement public en France.

Les collectivités sont les moteurs des transformations nécessaires pour répondre aux défis démographiques et climatiques. Les élus locaux, en lien direct avec les citoyens, sont aussi les garants du peu de cohésion sociale qu'il nous reste.

Si l'on retire aux collectivités leur capacité d'investissement, cela entraînera une baisse de la croissance. Il est donc essentiel que les collectivités soient totalement épargnées par ce plan d'économies. On exige d'elles un effort fondé sur des choix politiques faits il y a huit ans, tout en les privant de leviers fiscaux. On ne parle que de réduire les dépenses, jamais d'augmenter les recettes.

Serons-nous demain encore en capacité de réaliser des projets d'envergure, comme les magnifiques archives départementales tant attendues ?

Vos Conseillers départementaux :

*Jean BURON - Vice-Président des routes et des transports,
Béatrice LACROIX*

SAMEDI 8 NOVEMBRE

À PARTIR DE 10H

*Journée
Portes
Ouvertes*

aux Archives
départementales

À 15H30

*Spectacle de
la compagnie
Lézards Bleus*

Chorégraphie acrobatique
sur la façade du bâtiment



JUSQU'AU 30 AVRIL 2026

Exposition

Archives de vies /
Vies d'archives

6 rue Eugène Ténot
65000 Tarbes

